

**EXAMEN DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES CLASSIQUES**  
**Sessions 2023 – QUESTIONNAIRE ÉCRIT**

Date :	19.05.23	Durée :	08:15 - 10:30	Numéro candidat :	
Discipline :	Histoire/Géographie - Géographie		Section(s) :	CG / CG-4LANG / CG-COMED / CG-URBS	

**I. Étude de documents** **(32 points)**

---

Les questions portent à la fois sur les documents à analyser et sur vos connaissances.

1. Présentez la PAC, ainsi que ses objectifs initiaux et montrez les conséquences de cette politique européenne. (**doc. 1 et doc. 2**) (13 p.)
2. Présentez l'importance économique de l'océan Arctique et montrez que cet espace est source de tensions. (**doc. 3**) (12 p.)
3. Décrivez et interprétez le dessin de presse. Quelle problématique est soulevée par le caricaturiste ? (**doc. 4**) (7 p.)

**II. Composition** **(23 points)**

---

**La Chine : une puissance émergente face à son environnement**

Présentez les caractéristiques de l'émergence chinoise et montrez son impact sur l'environnement. Comment la Chine essaie-t-elle de répondre durablement à ces enjeux environnementaux ?

**III. Forme** **(5 points)**

---

Présentation, structure, langue

« La PAC a été créée [...] pour réduire les importations de produits agricoles de première nécessité, notamment les céréales, en provenance principalement des États-Unis, et gagner ainsi en autonomie. Elle encourage les agriculteurs à produire massivement en leur garantissant des hauts prix quelle que soit la situation du marché.

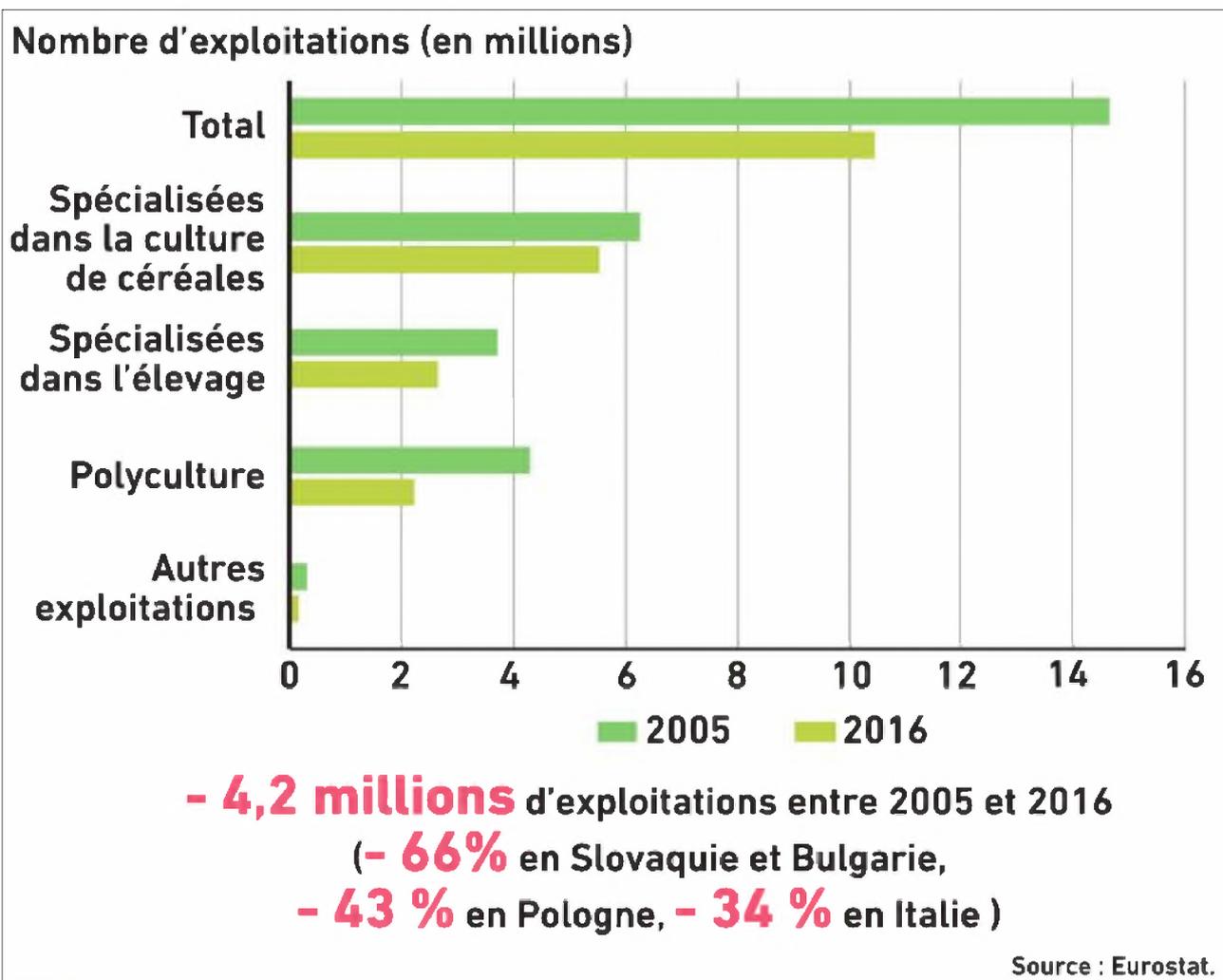
[...] Cet objectif a été réalisé dès les années 1970, au point que des surplus impressionnants de céréales et de produits laitiers sont devenus trop coûteux à la production pour trouver acheteur sur le marché international ; le budget de la PAC a pu atteindre jusqu'à 40 % du budget européen. À partir des années 1980, l'agriculture productiviste de la PAC a été de plus en plus contestée pour son coût exorbitant, la *banalisation des paysages agraires\**, la disparition de la biodiversité et la pollution du milieu naturel (sols et nappes phréatiques). Surtout, la majorité des aides est allée à une minorité des exploitants, les « plus gros », puisque ces aides étaient originellement proportionnelles à la production. »

[\* *processus qui bouleverse profondément les paysages agraires en remplaçant les exploitations à polyculture par des exploitations à monoculture (= exploitations spécialisées dans une culture, p.ex. : maïs, blé).*]

M. Poulot, F. Legouy, « Les espaces ruraux en France », La Documentation Photographique, n°8131, 2019.

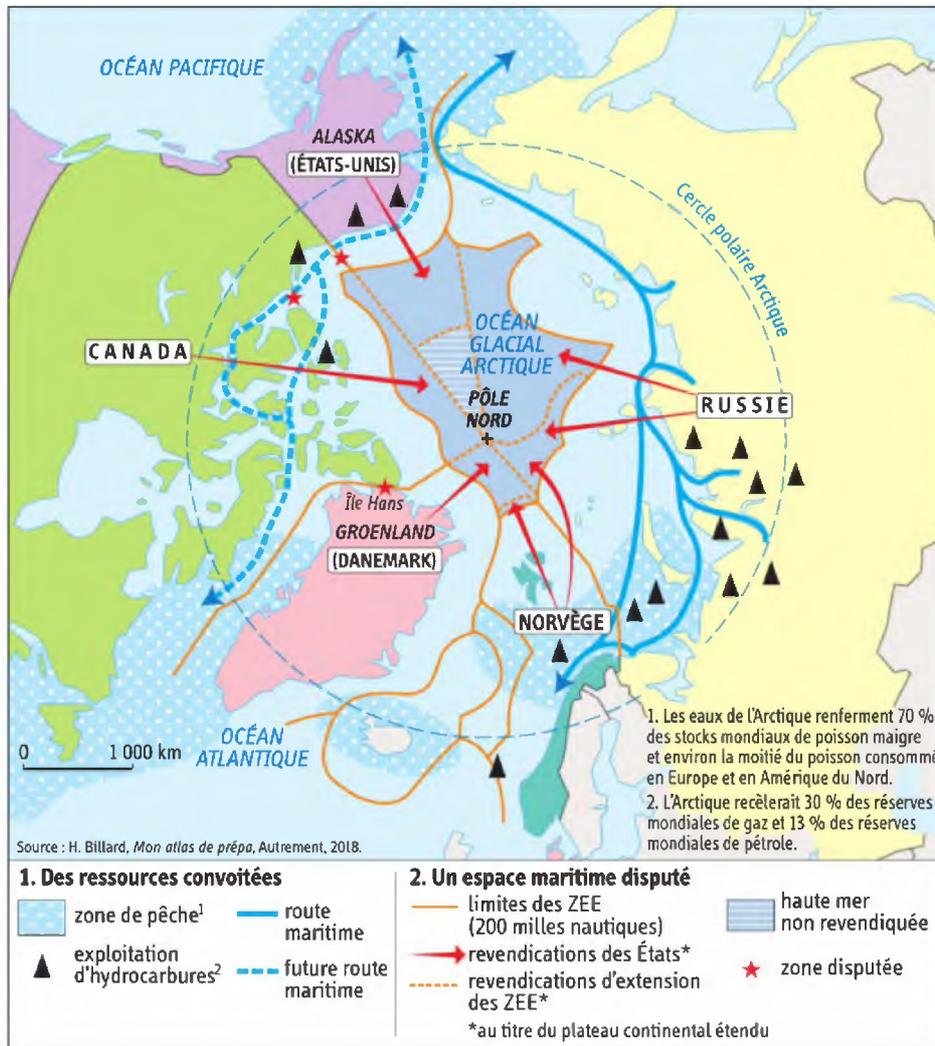
### Doc. 1 : Les objectifs et les résultats d'une politique européenne

(Source : Géographie Terminale, Hatier, 2020)



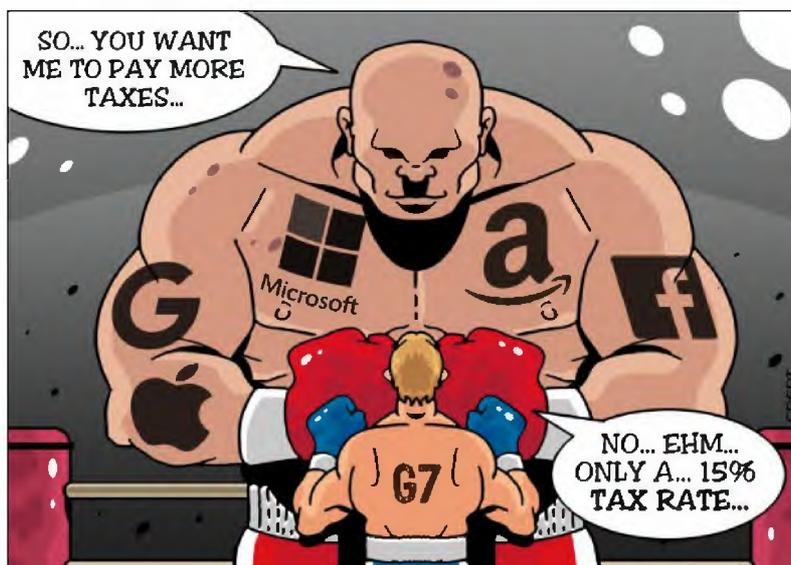
### Doc. 2 : Concentration et spécialisation des exploitations agricoles de l'UE entre 2005 et 2016

Les grandes exploitations (50 ha ou plus) sont nombreuses au Luxembourg (51,8 % du total), en France (41,3 %), au Danemark (35,3 %). Dans la plupart des États membres, elles occupent désormais une partie importante de la surface agricole utile. (Source : Géographie Terminale, Hatier, 2020)



**Doc. 3 : Un espace maritime riche et disputé**

(Source : Géographie Terminale, Hatier, 2020)



**Traduction :**

« Vous voulez donc que je paie plus d'impôts ... »

« Non, seulement un taux d'imposition de 15 % ... »

**Doc. 4 : Le G7 contre les grandes entreprises technologiques, le match des taxes**

(Source : Enrico Bertuccioli, 7.06.2021, <https://cartoonmovement.com/cartoon/g7-vs-big-tec-companies-tax-match>)